



LYCEE GEORGES DUBY  
☎ 04 42 60 86 00

Lydia Blanc  
Professeur de littérature  
[lydia.blanc@ac-aix-marseille.fr](mailto:lydia.blanc@ac-aix-marseille.fr)

Afin de parfaire leur culture littéraire et s'autoriser une confrontation directe aux grands textes du patrimoine dramatique mondial, les élèves volontaires de la classe de TL1 pourront bénéficier de tarifs préférentiels et d'un encadrement dédié pour se rendre dans les grands théâtre de la zone aixoise, pour divers spectacles issus des répertoires classique et contemporain : du MARIVAUX, du Roger CAILLOIS, du SHAKESPEARE mais aussi du FALK RICHTER ou du ANDRE GORZ. L'éventail est délibérément large, pour des pièces aussi bien en forme de critique sociale, de fresque politique ou de réflexion philosophique.

Les quatre théâtre qui nous accueillent (théâtre universitaire VITEZ, théâtre municipal subventionné du BOIS de l'AUNE à Aix, théâtre aux choix plus avant-gardistes de la JOLIETTE à Marseille, théâtre à l'italienne du JEU DE PAUME en plein centre d'Aix) correspondent à quatre manières de voir et entendre les acteurs et les textes.

Le travail strict sur le programme (exclusivement narratif cette année, avec l'étude d'une nouvelle puis d'un roman) n'empêche pas la découverte d'autres genres littéraires, et le rapport pédagogique scolaire (fondé sur l'apprentissage et l'évaluation) n'empêche pas de partager des émotions hors du temps scolaire, ensemble, à nos âges, avec nos expériences, nos cultures, nos attentes, nos goûts, nos habitudes respectifs.

**DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE SCOLAIRE OCCASIONNELLE SANS NUITEE :**

**OCCASIONNELLE**

**OBLIGATOIRE** (gratuite pour les familles et entièrement comprise pendant le temps scolaire)

**FACULTATIVE** (avec participation financière des familles et/ou dépassant l'horaire scolaire normal)

**Document d'autorisation parentale à compléter & remettre au PROFESSEUR - ORGANISATEUR le Lundi 16 octobre 2017 délai de rigueur**

**NOM et Prénom de l'enseignant(e) responsable :** BLANC Lydia

**Classe :** TL1

**Date de la SORTIE :** année scolaire 2017/2018

**LIEU DU DÉPLACEMENT :** (barrez les mentions inutiles)

1. 24/11/2017, Bois de l'aune, Aix-en-Provence (19h30)
2. 23/01/2018, Jeu de paume, Aix-en-Provence (20h30)
3. 28/01/2018, Minoterie-Joliette, Marseille (15h)
4. 06/02/2018, Théâtre Vitez, Université Aix-Marseille, Aix-en-Provence (20h30)
5. 23/03/2018, Jeu de paume, Aix-en-Provence (20h30)
6. 19/04/2018, Théâtre Vitez, Université Aix-Marseille, Aix-en-Provence (20h30)

**NOTA BENE :** être sur place 30 mn avant

**Effectif global de la classe :** 34

**Nombre de participants élèves :** 20 MAX

**Nombre d'accompagnateurs par sortie :** 2

**Autres encadrements pédagogiques :** GOMEZ Franck (CPE) ; KMIECKOWIAK Catherine  
(Histoire des arts, latin)

Rappel : **LE REGLEMENT INTERIEUR DU LYCEE S'APPLIQUE LORS DE TOUTE LA DUREE DE LA SORTIE CULTURELLE.**

Je soussigné (nom du responsable légal) .....

autorise mon enfant (nom de l'élève) .....

à participer à une ou plusieurs soirées au théâtre, à Aix-en-Provence ou Marseille Ouest, pour la saison 2017/2018.

- ✓ Les transports A/R sont à la charge exclusive des familles et élèves.
- ✓ A titre dérogatoire [concerne les élèves **internes**], **j'autorise / je n'autorise pas (~~barrez la mention inutile~~)** mon enfant, à bénéficier, d'un trajet retour gracieux (au lycée) par un enseignant dans son véhicule personnel et dûment assuré tous risques passagers.
- ✓ Les règlements doivent parvenir au professeur par chèque (notice explicative ci-jointe) ou espèces dans enveloppe scellée (somme exacte) **avant le lundi 06 novembre 2017.**
- ✓ Pendant toute la durée de la sortie facultative, l'enfant est placé (e) sous mon autorité parentale et bénéficie d'une **assurance scolaire ou privée** (compagnie, police n° ..... )
- ✓ Je certifie l'exactitude des données fournies dans la fiche médicale ci-jointe.

NOM, PRENOM,

NOM, PRENOM,

SIGNATURE (Responsable légal)

SIGNATURE (Élève)

**JE SOUSSIGNE, LYDIA BLANC**

**ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE DE LA CLASSE, CERTIFIE :**

- avoir informé l'Administration du lycée des dates et modalités de la sortie,
- que tous les élèves participant à la sortie m'ont remis l'accord écrit signé de leurs parents,
- avoir vérifié que tous les élèves sont couverts par une assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident (pour les sorties facultatives).
- que le personnel d'encadrement est habilité,
- être en possession, ainsi que les personnes assurant l'encadrement, pour chacun des élèves, du numéro de téléphone de son responsable légal à joindre en cas de nécessité, ainsi que du numéro de téléphone du lycée,
- emporter, après en avoir vérifié le contenu, une trousse de secours, et, le cas échéant, les médicaments particuliers concernant certains élèves.
- avoir informé les personnes assurant l'encadrement de la conduite à tenir en cas d'événement grave.

**Observations éventuelles :**

Pour joindre le professeur en cas d'urgence : **06 65 71 64 66**

**Fait à Aix-en-Provence, le 09/10/2017**

**Signature de l'enseignant(e) :**